

RAPPORT MORAL
Année 2013

1. En 2013, notre activité est restée très proche de celle des trois années précédentes. Nos contributions se sont globalement élevées à 388.000 €, dont 304.700 € ont été prélevés sur nos revenus propres, le solde de 83.300 € ayant lui-même été financé par les dons que nous avons reçus. Nous avons ainsi pu participer à 20 projets humanitaires menés par 10 ONG dans 7 pays, étant entendu que nos dons sont restés concentrés, à hauteur de 63 %, sur 3 ONG menant des projets au Cambodge/Laos, en Haïti et à Madagascar.

En France, nous avons participé à trois projets menés par trois ONG, pour un total de 49.000 €.

Enfin, depuis notre création, c'est-à-dire sur 9 ans, nos contributions auront atteint 2.656.375 €, dont 2.159.600 € financés sur nos propres revenus.

2. Pour la première fois, nous avons bénéficié sur l'année entière de l'aide de Caroline Bourgue, mais à temps encore très partiel. Elle nous a permis de consolider et approfondir nos relations avec nos ONG partenaires et de mieux en suivre les projets. Nos tâches administratives restent limitées, mais elle les a très largement prises en charge.

Caroline s'est aussi consacrée à la création du site que nous avons l'intention de réaliser depuis quelques années. Il ouvrira fin mars et – sans avoir représenté une grande dépense – nous permettra de mieux nous faire connaître du monde des ONG et surtout des « amis de la Fondation » et de leurs proches, dans l'espoir qu'au fil du temps nos activités ne soient plus seulement le fait de quelques personnes, mais d'une collectivité beaucoup plus large, attachée d'une façon ou d'une autre à notre famille et à ses valeurs.

3. Globalement, nos projets sont restés à peu près également répartis entre nos trois domaines d'intervention : accueil et insertion, santé et nutrition, éducation et formation. En revanche, d'année en année, on peut constater certaines évolutions dans notre approche :

- Aujourd'hui, l'accent est d'avantage mis sur les très jeunes enfants et leurs besoins les plus élémentaires, en partie mais en partie seulement, parce que c'est ainsi que nous sommes le mieux à même de juger de l'efficacité des projets.
- En 2005, nous pensions privilégier les dépenses d'investissement par rapport aux frais de fonctionnement. A l'heure actuelle, ces derniers sont prépondérants, ne serait-ce que parce que la demande y est plus forte et l'offre plus réduite. Nous restons néanmoins très attentifs à ce que les « frais de siège » pris en charge par nos projets restent très limités.

- Nous avons aussi l'idée de ne pas financer un même projet plus de trois ou quatre ans. Avec le temps et l'expérience, nous nous sommes affranchis de cette règle : pour les centres de nutrition d'Haïti, mais aussi pour l'orphelinat de Preah Vihear au Cambodge, pour la lutte contre la mortalité infantile dans le sud de Madagascar et pour les programmes d'éveil de la petite enfance dans les bidonvilles de Tananarive... Notre compétence s'en trouve renforcée, nos liens avec les ONG également et c'est très bien ainsi.
 - Enfin, maintenant que notre modèle se trouve mieux affirmé, nous sommes plus ouverts à recevoir nous-mêmes des dons afin d'accroître le volume de nos contributions. C'est une des raisons de la création de notre site, mais, en l'occurrence, le succès ne dépend pas que de nous...
4. Les administrateurs membres des deux collèges « amis de la Fondation » et « personnalités qualifiées », nommés fin 2004, dont le mandat a déjà été renouvelé deux fois, ne pourront pas, aux termes des statuts, être renouvelés au-delà de la réunion du Conseil statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Afin d'éviter un renouvellement simultané de l'ensemble de ces membres, il a semblé préférable de proposer leur remplacement progressivement sur quatre ans. C'est ainsi qu'en mars 2013, Pauline de Witt a remplacé son père Michel Barbier de La Serre. En 2014, Charles Peyredieu du Charlat a bien voulu proposer de se retirer à l'ouverture de la réunion du Conseil qui se tiendra le 19 mars.

Le collège des « fondateurs » et celui des « amis de la Fondation » l'ont très vivement remercié de l'importante contribution qu'il a bien voulu apporter à la Fondation pendant 9 ans et, en application des statuts, l'ont d'un commun accord remplacé par Henri des Déserts. Ce dernier, au-delà de ses compétences financières, est depuis des années déjà très actif dans le milieu des ONG. Son mandat prendra fin à l'ouverture du Conseil devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016, et sera renouvelable deux fois conformément aux statuts.

Monsieur Henri des Déserts a également accepté de rejoindre le Comité financier, qui depuis octobre 2013 bénéficie aussi des conseils d'un spécialiste reconnu de la gestion des valeurs mobilières, Monsieur Guillaume Rouvier.